



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse



ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS

Contacts presse

Marie Gaidoukoff
Responsable du pôle communication
04 42 91 71 10 • 06 89 10 02 55
marie.gaidoukoff@region-academique-paca.fr

Lilia Benlabidi
Chargée des relations presse
04 42 91 71 18 • 06 28 91 36 37
lilia.benlabidi@ac-aix-marseille.fr

SOMMAIRE

Objectifs de labellisation	3
Les enjeux de l'égalité filles-garçons	3
Labellisation des établissements dans l'académie d'Aix-Marseille	4
Déroulé journée du 8 mars	5



LABELLISATION ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Objectifs de labellisation

Le label Égalité filles-garçons vise à rendre visible l'ensemble des actions engagées dans les domaines pédagogique et éducatif des établissements du second degré pour transmettre et faire vivre l'égalité auprès de l'ensemble de la communauté éducative.

Les enjeux de l'égalité filles-garçons

La politique éducative en faveur de l'égalité est une politique publique. L'égalité filles-garçons constitue l'un des axes fondamentaux.

L'une des missions essentielles de l'École est de garantir l'égalité des chances entre les filles et les garçons en :

- favorisant la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation ;
- assurant la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes.

Or, les études montrent l'existence d'un décalage entre une égalité de principe dans le système scolaire et des pratiques inégalitaires.

Nos gestes professionnels, sans que nous en ayons conscience, ont plutôt tendance à laisser agir les mécanismes sociaux du genre et à renforcer les inégalités.

Pourquoi une labellisation ?

Pour les établissements scolaires, s'engager dans la démarche de labellisation constitue un outil de mobilisation de la communauté éducative car le cahier des charges fournit des objectifs, des pistes de travail donc aide à structurer la réflexion et à définir les projets et les actions à entreprendre.

Elle permet de donner une plus grande cohérence aux actions de l'établissement.

- L'obtention du label EFG constitue un moyen



pour les établissements, de reconnaître et de valoriser l'engagement concret des équipes au service de l'égalité auprès des parents et des partenaires comme la région, le département, la préfecture DRDFE (service de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité).

- Il existe une convention interministérielle sur l'égalité F-H, F-G qui est déclinée au plan régional et pilotée par le service DRDFE.
- La démarche de labellisation permet également d'améliorer le climat scolaire, les relations filles-garçons constituant un élément de vie scolaire fondamental.

La politique éducative en faveur de l'égalité est une politique publique. L'égalité filles-garçons constitue l'un des axes fondamentaux.

L'une des missions essentielles de l'École est de garantir l'égalité des chances entre les filles et les garçons en :

- favorisant la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation ;
- assurant la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes.



Labellisation des établissements dans l'académie d'Aix-Marseille

La circulaire ministérielle du 10 mars 2022 a créé le label Égalité filles-garçons. Ce label concerne les collèges et tous les lycées, publics et privés sous contrat. Les niveaux 1 et 2 de labellisation relèvent de l'académie, le niveau 3 est du ressort national.

Retrouvez toutes les informations concernant la labellisation des établissements scolaires du secondaire sur le site pédagogique EFG de l'académie, rubrique «Obtenir la labellisation Egalité Filles-Garçons».

<https://www.ac-aix-marseille.fr/egalite-filles-garcons-121873>

Les établissements concernés par la labellisation	Villes
<p style="text-align: center;">Collèges</p> <p>Clg du pays de Banon Georges Brassens Font d'Aurumy Fraissinet Jean Jaurès Paul Gauthier</p>	<p>Banon 04 Bouc Bel Air 13 Fuveau 13 Marseille 13 La Ciotat 13 Cavaillon 84</p>
<p style="text-align: center;">Lycées</p> <p>Jean Lurçat Lumière Marseilleveyre Val de Durance</p> <p>Groupe scolaire Descartes</p>	<p>Martigues 13 La Ciotat 13 Marseille 13 Pertuis 84</p> <p>Tunis</p>

Déroulé de la remise des attestations de labels aux établissements cérémonie au rectorat d'Aix-en-Provence

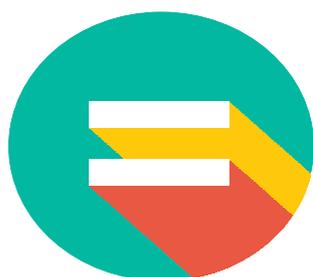
Mercredi 8 mars 2023

14h00 - 14h15 : allocution de Bernard Beignier recteur de la Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Chancelier des universités

14h15 - 15h00 : remise des attestations de labels aux établissements

En présence des :

- Représentants de la préfecture, de la région, du département
- Représentants des missions sur les discriminations
- Représentants des associations en liaison avec le sujet
- Formateurs académiques
- Chefs d'établissement lauréats, leurs référents Egalité filles garçons



**ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS**



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contacts presse

Marie Gaidoukoff
Responsable du pôle communication
04 42 91 71 10 • 06 89 10 02 55
marie.gaidoukoff@region-academique-paca.fr

Lilia Benlabidi
Chargée des relations presse
04 42 91 71 18 • 06 28 91 36 37
lilia.benlabidi@ac-aix-marseille.fr

www.ac-aix-marseille.fr

